

La liberté de la presse dans les pays d'Europe centrale et orientale depuis la fin de l'ère soviétique

Horia-Victor Lefter

Le mur n'a pas seulement divisé Berlin, mais l'Europe entière. Après sa disparition, les pays qui appartenaient au bloc communiste ont découvert la liberté de parole. Dans l'ensemble, les transformations que ces pays ont connues dans le domaine médiatique au cours de la première décennie suivant la fin de l'ère soviétique, peuvent être qualifiées de révolutions. En outre, leur volonté d'adhérer à l'Union européenne (UE), ce qui est le cas aujourd'hui des Balkans occidentaux, les motive à persévérer dans les réformes démocratiques et le respect de la liberté de la presse.

En l'espace de vingt ans, les pays de cette région ont, dans l'ensemble, fait de nombreux progrès et sont parvenus à un stade que leurs voisins occidentaux avaient mis beaucoup plus de temps à atteindre. Qu'il s'agisse du cadre législatif mettant fin aux maux de la période communiste, ou de l'instauration du pluralisme des médias, l'Europe est devenu un symbole¹ en matière de liberté de la presse. Depuis le début des années 2000, l'Europe centrale et orientale est globalement respectueuse de cette liberté, avec des avancées notables y compris dans les Balkans occidentaux.

Le 3 mai, à l'occasion de la journée mondiale pour la liberté de la presse, des voix² ont fait part de leur consternation face à la dégradation de l'environnement médiatique. En effet, l'Europe ne constitue plus un modèle pour certains à cause des décisions prises par plusieurs États, comme la Hongrie³ ou la Bulgarie⁴. Le Président de la Fédération internationale des journalistes, Arne König, appelait ainsi l'Europe à protéger et renforcer la liberté de la presse⁵. Cela d'autant plus que la liberté des médias a connu en Europe centrale et orientale des avancées importantes au cours des vingt dernières années, malgré les atteintes persistantes.

1 Reporters sans frontières le définit ainsi du fait que la plupart des pays européens ont toujours été bien placés dans le classement de l'organisation en matière de liberté de la presse. Aujourd'hui, seuls la Finlande, l'Islande, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse incarnent encore vraiment ce modèle.

2 Lors de la journée mondiale pour la liberté de la presse, le Président du Parlement européen, Jerzy Buzek, le Commissaire européen à l'élargissement, Stefan Füle, ou encore le Secrétaire général de Reporters sans frontières, Jean-François Julliard, ont fait des déclarations sur cette question.

3 Il s'agit de la loi sur les médias adoptée par le Parlement hongrois le 18 avril 2011 : http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/04/18/hongrie-le-parlement-a-adopte-une-nouvelle-constitution-ultra-conservatrice_1509551_3214.html

4 Il s'agit des amendements au Code criminel bulgare adoptés par le Parlement bulgare en avril 2011 et que l'OSCE considère comme une menace pour la liberté des médias : <http://www.osce.org/fom/77125>

5 Propos tenus le 2 mai 2011 : <http://europe.ifj.org/en/articles/world-press-freedom-day-needed-also-in-europe-deplores-efj>

I. Des avancées importantes au cours des vingt dernières années.

1. Les facteurs qui ont contribué à la libéralisation de la presse

Si l'Europe centrale et orientale a connu d'importantes évolutions dans le domaine de la liberté de la presse, c'est grâce à différents acteurs qui ont joué un rôle crucial dans le développement de médias libres.

Parmi ces acteurs, on peut citer d'abord la société civile qui s'est exprimée dès le début des années 1980 en Pologne⁶ et, plus tardivement, en Hongrie ou en Tchécoslovaquie. Dans ces États, la lutte pour la liberté d'expression a constitué l'un des objectifs primordiaux dans l'opposition au communisme. Certains, comme le mouvement polonais Solidarnosc, sont devenus ultérieurement des acteurs politiques. Ainsi le pouvoir communiste en Hongrie ou en Pologne, a exercé un contrôle politique et idéologique de l'information de moins en moins contraignant⁷. Cela a conduit à une libéralisation précoce des médias en Hongrie, Pologne et République tchèque, expliquant la différence de situation des médias par rapport aux autres pays de la région⁸. Dans d'autres pays, comme la Tchécoslovaquie par exemple, les journalistes ont poursuivi leurs carrières après 1989 et participé activement à la reconstruction de nouvelles scènes médiatiques⁹.

En outre, la société s'est manifestée par une soif d'information. Les tentatives des hommes politiques d'accaparer les médias et de les utiliser en leur faveur, ont conduit les populations à manifester, comme ce fut le cas à Prague en 2001, où les protestations ont réuni des centaines de milliers de participants¹⁰. Les journalistes n'ont pas hésité à manifester contre un projet de loi contenant des restrictions extrêmement complexes que le gouvernement de la République tchèque voulait faire adopter en 1993¹¹.

Les événements politiques, tels que les mesures d'austérité et les scandales financiers, ont également contribué au réveil des médias qui soutenaient sans contestation les autorités politiques de transition jusque-là. Ainsi, en République tchèque, il a fallu la crise gouvernementale de 1997 sous la présidence de Vaclav Havel pour que les médias se décident à être plus critiques vis-à-vis des autorités¹².

Toujours au niveau politique, la perspective d'adhérer à l'Union européenne a contraint les États à respecter les droits fondamentaux et les libertés, parmi lesquelles la liberté d'expression et de la presse, par une transposition de l'acquis communautaire (notamment les directives communautaires en matière audiovisuelle et celles relatives au droit de la concurrence avec, par exemple, les mesures pour éviter la concentration des médias).

D'autres facteurs ont également contribué à la libéralisation de la presse, tel que le facteur économique par le biais de l'intervention des investisseurs étrangers et l'apparition de journalistes d'investigation qui surveillent les hommes politiques afin de dénoncer les scandales financiers et les atteintes aux libertés civiques. Par conséquent, pour certains États, la presse a joué un rôle politique clef bien avant 1989. Si les médias, par leur pluralisme, ont contribué à la désétatisation¹³ de la société, ils cherchent toujours leur place dans une société encore en pleine transformation¹⁴.

16 Solidarnosc, syndicat polonais créé en 1980, est un mouvement précurseur dans l'Europe communiste, à l'origine de l'évolution précoce de la liberté d'expression en Pologne.

7 A titre d'exemple, en Pologne et en Hongrie, il a été décidé en 1988 de dissoudre le département de l'agitation politique et de la propagande. Ainsi le contrôle central de la presse a été dès ce moment définitivement abandonné.

8 Marcin Frybes, « Les médias dans l'après communisme », in Edith Lhomel et Thomas Schreiber (ed.), L'Europe centrale, orientale et balte, La Documentation française, Paris, 1998, p. 22-23.

9 « Le nouveau paysage médiatique à l'Est », (dossier), L'Autre Europe, n°23-33, 1996, p.35.

10 Jaroslav Blaha, « Les médias slovaques et tchèques, à la recherche d'une identité », Le Courrier des Pays de l'Est, n°1021, La Documentation française, Janvier 2002, p.14.

11 « Le nouveau paysage médiatique à l'Est », op.cit., p. 175.

12 Ibid., p.17.

13 Les régimes communistes se caractérisent par une imbrication forte de la société et de l'État, notamment par l'adhésion massive au seul parti légal, le Parti communiste. L'État a exercé un contrôle très fort sur la société dans tous les domaines.

14 Marcin Frybes, « Les médias dans l'après communisme », op.cit. p.23-33.

2. L'abolition du monopole de la presse par l'État

La première étape franchie dans le processus de libéralisation des médias a été l'abolition du monopole de la presse par les États, due, entre autres, aux investissements étrangers, notamment en Europe centrale. Ceci a contribué à une diversification et une amélioration de la qualité technique de l'offre, souvent grâce à la reproduction des « produits » occidentaux. Il s'agit principalement du remplacement des revues locales par des revues qui avaient fait leurs preuves à l'étranger (*National Geographic*, *Cosmopolitan*, etc.), ou d'une nouvelle présentation suivant des modèles étrangers. L'exemple le plus marquant est celui de la Bulgarie où, en l'espace d'un an, le nombre de titres de presse a été multiplié par six, passant de 250 en 1989 à 1500 en 1990¹⁵.

Quant à la télévision et à la radio, des lois, ou à défaut des mécanismes provisoires mettant un terme aux monopoles d'État et introduisant la participation du secteur privé, ont été adoptées. Ces lois ont été complétées par des dispositifs législatifs visant à empêcher les concentrations¹⁶, comme ce fût aussi le cas pour la presse.

3. Un nouveau corpus législatif

De nouvelles lois ont été adoptées pour garantir, au moins théoriquement, la liberté et le pluralisme des médias¹⁷. Cela ne s'est pas fait sans mal puisque les États post-communistes ont mis du temps à définir la place des médias dans leur démocratie, sans toujours rendre visible la volonté des autorités de les contrôler. Jusqu'à ce que des règles soient adoptées par les parlements nationaux, le vide juridique a permis aux autorités de prendre des décisions de manière arbitraire. Ainsi des fonctionnaires d'État, des rédacteurs de journaux indépendants ou des responsables de la télévision furent révoqués en Hongrie, Croatie ou Slovaquie. A l'été 1993, seules la Lettonie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie avaient adopté de nouvelles lois de diffusion. Les autres États ont procédé à des bricolages de l'ancienne législation datant d'avant 1989¹⁸.

3. La transposition de l'acquis communautaire dans l'ordre interne des États

Les cadres législatifs internes ont été harmonisés par la transposition de l'acquis communautaire. Il s'agit dans le domaine audiovisuel, par exemple, de la directive communautaire « Télévision sans frontière »¹⁹. L'influence de l'Union européenne « se fait aussi sentir » par l'adoption du modèle économique libéral, dont les premières manifestations ont été la privatisation quasi-totale du marché de la presse et les lois relatives au contrôle des concentrations. Il ne faut pas oublier l'apport de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) qui contribue, par sa jurisprudence, à assurer l'application et le respect de la liberté de la presse, prévue par l'article 10 de la CEDH. Cependant, dans le cas des Pays d'Europe centrale et orientale, elle se montre plus flexible dans ses analyses, considérant que la démocratie ne s'improvise pas, sans pour autant tout excuser. Les juges de la CEDH considèrent qu'il faut tenir compte de l'histoire, et que certaines décisions peuvent trouver une explication à la lumière du passé²⁰.

15 Jaroslav Blaha, « Les médias slovaques et tchèques, à la recherche d'une identité », op.cit., p. 17.

16 La concentration désigne l'opération juridique résultant généralement d'une entente conclue entre deux ou plusieurs entreprises, ou entre des groupes d'entreprises. A titre d'exemple, se reporter au règlement du Conseil européen du 20 janvier 2004 relatif au contrôle des concentrations entre entreprises : <http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32004R0139:FR:HTML>

17 Marcïn Frybes, « Les médias dans l'après communisme », op.cit., p.24.

18 Ronal Koven « Le nouveau paysage médiatique à l'Est », dossier, L'Autre Europe, n°23-33, 1996, p. 174.

19 Directive communautaire du 3 octobre 1989 qui vise à la fois la libre circulation des programmes télévisés au sein du marché intérieur et qui introduit les « quotas d'antenne », c'est-à-dire l'obligation de consacrer, chaque fois que cela est possible, plus de la moitié du temps de l'antenne à des œuvres européennes. http://europa.eu/legislation_summaries/audiovisual_and_media/l24101_fr.htm

20 Jean-Jacques Sueur « Les médias et l'Europe : les standards de la démocratie », in Patrick Auvret (dir.), Les médias en Europe : Le contenu de l'information entre errance et uniformisation, Bruxelles, éd. Larcier, 2009, p. 281-282.

4. *L'impact d'Internet*

Ce média a pris une importance vitale ces dernières années. L'Europe reste le troisième continent en nombre d'internautes, après les continents américain et asiatique. Il est aussi devenu une plateforme parallèle de diffusion de l'information pour l'ensemble des médias. Aucun des pays d'Europe centrale et orientale ne figure sur la liste des pays où le web est surveillé, contrairement à la France ou la Russie²¹. L'Estonie a été désignée par Freedom House²² comme le pays où la navigation sur Internet est la plus libre.

A partir de la fin des années 1990 et au début des années 2000, sept pays se montrent très respectueux de la liberté de la presse. Placés parmi les soixante premiers pays dans un classement de Reporters sans frontières (qui comprend 178 pays), la Slovénie (9^e), l'Estonie (11^e), la Lettonie (16^e), la Lituanie (21^e), la Bosnie-Herzégovine (33^e), la Macédoine (43^e), ou encore, la Croatie (56^e) ont été reconnus comme les plus respectueux de la liberté de la presse parmi les pays devenus (ou redevenus) récemment indépendants²³.

II. Des atteintes persistantes à la liberté de la presse.

1. *La montée des prix*

Dès 1991, le marché a connu une hausse des prix considérable (prix du papier qui s'est répercuté sur celui des journaux et des magazines), due en partie à l'élimination des subventions étatiques, ce qui a eu des conséquences sur l'accès des lecteurs à la presse, mais aussi sur sa diversification. En effet, si à l'époque communiste une personne pouvait se permettre d'acheter cinq quotidiens, aujourd'hui avec la baisse du pouvoir d'achat, cette même personne doit se contenter d'un seul.

2. *L'insuffisante différenciation des médias*

Le processus de libéralisation n'a pas nécessairement contribué à une forte différenciation²⁴. Pendant de la diversification, la différenciation des médias constitue, selon le sociologue Jeffrey Alexander, le processus par lequel les médias se libèrent du contrôle exercé principalement par le secteur politique, mais aussi, par les secteurs économique ou culturel. Elle permet l'expression d'une pluralité de visions. A titre d'exemple, les journaux *SvobodnéSlovo* et *Lidovademokracie*, organes respectivement du Parti socialiste tchécoslovaque et du Parti populaire tchécoslovaque, ont disparus à cause de leur lien trop étroit avec ces formations politiques et une mauvaise stratégie éditoriale²⁵.

3. *Une pluralité de visions ?*

A leur tour, la diversification ainsi que la différenciation n'ont que partiellement contribué à l'évolution démocratique des pays concernés. Le pluralisme de visions et de supports dans les sociétés post-communistes qui avaient vécu jusqu'alors sous l'emprise d'une idéologie et d'une vision unique définie par les autorités centrales, n'ont pas toujours eu l'effet escompté. D'une part, le sentiment de « chaos », né du

21 Reporters sans frontières dresse deux listes de pays : les ennemis d'Internet et les pays sous surveillance. Les deux pays mentionnés figurent sur la deuxième liste : <http://fr.rsf.org/internet,225,225.html>

22 Freedom House est une organisation indépendante de défense des droits humains dont le but est de soutenir le développement de la démocratie dans le monde. Elle est présente partout dans le monde, ses deux principaux bureaux étant à Washington et Budapest. L'organisation soutient les transitions démocratiques, surveille la liberté de la presse et défend la démocratie et les droits humains <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=265#1>

23 <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2005,549.html>

24 Celle-ci a introduit des différences entre les médias post-communistes principalement quant à la manière de traiter les sujets, par rapport aux médias d'avant 1989 qui diffusaient tous une même information censurée.

25 Marcin Frybes, « Les médias dans l'après communisme », op.cit., p.17.

passage de l'économie planifiée à l'économie de marché, a été accentué par une avalanche de « visions éclatées et partielles » nourrie par le pluralisme des médias²⁶. D'autre part, ces conceptions ne mettaient pas toujours en question la politique des autorités, ces dernières étant considérées comme les garantes de la transition. Ainsi en Slovaquie, la scission de la Tchécoslovaquie a été ignorée. Du contrôle des autorités de Prague, la presse slovaque est passée après l'indépendance sous celui du gouvernement slovaque de Vladimir Meciar, qui ne cachait pas ses intentions de subordonner les médias, du moins ceux audiovisuels, au pouvoir politique. De plus, avec l'indépendance, la Slovaquie a dû mettre en place un nouveau système d'information propre, preuve de sa forte dépendance à l'égard de la République tchèque jusqu'en 1992²⁷.

4. Le facteur économique

Economiquement, les médias sont affectés par la crise financière. En outre, les autorités, par l'intermédiaire des cours de justice, infligent des sanctions financières aux médias, en accusant souvent leurs dirigeants de délits financiers. C'est le cas dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine où la chaîne A1 TV a vu à plusieurs reprises ses avoirs gelés par décision de justice²⁸. Les autorités ont également essayé de museler les médias par l'augmentation des impôts et des taxes. Quant aux investissements étrangers, ils ne se sont pas montrés intéressés vis-à-vis de certains pays comme la Slovaquie sous le gouvernement Meciar, à cause de ses actions visant à limiter l'autonomie des médias²⁹. En outre, ils ont acquis des positions de quasi-monopole, comme en République tchèque avec la société allemande *PassauerNeue*³⁰.

5. Une lente professionnalisation des journalistes

La lente professionnalisation des journalistes a également joué un rôle. Ces derniers n'ont pas toujours su apporter une réflexion satisfaisante aux citoyens et les politiciens ont cru que les journalistes écriraient en leur faveur. On peut citer l'exemple actuel du Président roumain Traian B. Băsescu qui accuse les médias de menacer la sécurité nationale et a exprimé son intention de contrôler légalement leur travail³¹. Il n'est malheureusement pas le seul dirigeant politique à tenir ou à avoir tenu ce type de propos. Ce fut le cas également de Vaclav Klaus qui avait qualifié les journalistes de plus grands ennemis de l'humanité, après avoir procédé lui-même en 1996 à une réflexion sur l'éthique du journalisme³².

6. L'« italianisation » des médias

Les médias d'Europe centrale et orientale ont été, aussi bien dans le passé qu'aujourd'hui, accusés de s'être « italianisés »³³, du fait de la corruption qui sévit. Cette réalité sous-entend l'exercice d'un fort contrôle par l'État et d'un esprit partisan, auxquels s'ajoutent un fort degré d'intégration des élites politiques et un manque d'éthique professionnelle solide partagée par l'ensemble des médias. Aucun pays ne fait exception, comme le souligne un article de *The Economist* datant d'avril 2011, qui fait part d'un rapport des Nations Unies de mai 2011 évoquant l'état de la corruption dans la région. Ainsi le magnat roumain des médias, Sorin Ovidiu Vântu, vient d'être arrêté et accusé de crime organisé et d'extorsion³⁴.

26 Ibid., p.33-34.

27 Marcin Frybes, « Le nouveau paysage médiatique à l'Est », op.cit., p.62-63.

28 La chaîne télé macédonienne A1 TV risque d'être fermée d'ici quelques mois : <http://www.balkaninsight.com/en/article/macedonian-a1-tv-fears-bankruptcy>

29 Marcin Frybes, « Le nouveau paysage médiatique à l'Est », op.cit., p.64.

30 Ibid.,p. 62.

31 La presse serait selon lui « un danger pour la sécurité nationale », Reporters sans frontières, 29 juin 2010, <http://fr.rsf.org/roumanie-la-presse-serait-un-danger-pour-la-29-06-2010,37841.html>

32 Jaroslav Blaha, « Les médias slovaques et tchèques, à la recherche d'une identité », , Le Courrier des Pays de l'Est, n°1021, La Documentation française, Janvier 2002, p. 17-18.

33 Václav Štáfl, « Are media relations in central and Eastern Europe being Berlusconiised? », Open Democracy, 8 Mai 2011 : <http://www.opendemocracy.net>

34 <http://www.balkaninsight.com/en/article/romanian-media-owner-arrested-on-extortion-charges>

7. Un nouveau corpus législatif

Les lois contre la diffamation ont également contribué à limiter la différenciation des médias³⁵. Elles ont permis de sanctionner légalement les journalistes. Depuis 2004, les dix pays d'Europe centrale et orientale qui ont adhéré à l'Union européenne, peinent à harmoniser leurs législations avec les normes communautaires³⁶. Qualifiée en 2007 de mauvais élève de l'Europe, la Bulgarie, aux côtés de la Pologne - qui avait refusé de dépénaliser les délits de presse - s'est ainsi distinguée du flanc occidental des Balkans qui, à l'exception de la Serbie, montrait de notables avancées.

En 2009, la situation s'est dégradée de façon notable. Une activité législative souvent liberticide et les procès intentés par les responsables politiques à la presse, se sont multipliés. Des critiques particulièrement sévères ont été adressées par les organisations de défense de la liberté de la presse à la Bulgarie, au Kosovo, à la Macédoine, au Monténégro et à la Serbie, mais aussi à la Lettonie, au regard de son passé respectueux de la liberté de la presse³⁷.

8. Les risques encourus par les journalistes

En 2010, l'organisation des médias d'Europe du Sud-Est (SEEMO), réseau non gouvernemental basé à Vienne en Autriche, recensait 406 cas de violation de la liberté de la presse³⁸. Il s'agissait essentiellement de différentes formes de menaces par mail, lettre, téléphone, de crimes, d'attaques physiques, de détentions et d'emprisonnements, de poursuites pénales, d'arrestations à domicile, de pressions politiques et économiques. Au-delà des pays d'Europe centrale et orientale, la liste des pays concernés par ces violations comprend aussi la Biélorussie, Chypre, la Grèce, la Turquie et l'Ukraine³⁹.

III. Une liberté partagée, des différences de degrés

Les dix-sept pays qui nous intéressent peuvent être classés en quatre groupes, en raison de leurs trajectoires historiques, politiques, économiques, sociales ou culturelles spécifiques.

1. L'Europe centrale : des problèmes particuliers en dépit d'une évolution similaire (République tchèque, Hongrie, Pologne, Slovaquie)

L'ensemble des médias est aujourd'hui profondément affecté aussi bien par la loi sur l'information que par la nouvelle Constitution récemment adoptée en Hongrie. Ce pays partage un certain nombre de points communs avec son voisin polonais, au regard des évolutions précoces vers une libéralisation des médias avant 1989. En outre, l'explosion de nouvelles publications, stables depuis 1991, s'est maintenue par la suite avec une prédominance d'anciens titres reconvertis. Cette augmentation du nombre de publications est due à la privatisation relativement rapide de la presse avec 80% de participation d'investisseurs étrangers, ces investissements étant repris ultérieurement en partie par les banques et les compagnies privées. Le nombre de quotidiens nationaux en Hongrie reste inférieur à celui de la Pologne. Les presses hongroise et polonaise demeurent très politisées, tout en restant indépendantes du politique. Cela n'empêche pas des interférences vis à vis de la sphère politique, notamment par le biais des lois anti-diffamation encore en vigueur.

35 Reporters sans frontières dénonce régulièrement l'augmentation des procès intentés notamment par des hommes politiques contre les médias pour diffamation, les lois dans ce domaine prévoyant souvent en Europe des peines d'emprisonnement et des sanctions financières : <http://en.rsf.org/press-freedom-index-2010,1034.html>

36 Le Parlement européen a adopté en 2007 la réintroduction dans le Règlement Rome II des dispositions régissant les cas de diffamation transfrontalière <http://www.out-law.com/page-7726>

37 Reporters sans frontières : <http://en.rsf.org/press-freedom-index-2009,1001.html>, mais aussi Amnesty international – Rapport 2009, Les Editions francophones d'Amnesty International, Belgique, 2010.

38 <http://www.seemo.org/>

39 International Freedom of Expression Exchange: international network for free expression http://www.ifex.org/europe_central_asia/2011/05/03/wpfd_statement/

A *contrario*, la République tchèque est plus spécifiquement touchée par la corruption et l'influence exercée par les milieux politiques sur la presse. La Slovaquie est l'un des seuls États qui remonte actuellement dans le classement de Reporters sans frontières. Cette dernière reste cependant vigilante à l'égard de la Slovaquie qui en 2008 a connu une chute de 37 places⁴⁰.

2. Les Balkans occidentaux : un retard rattrapé dans la perspective d'une intégration à l'Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Kosovo, l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie, la Slovénie)

Les États issus de l'ex-Yougoslavie ont été constamment critiqués au cours de la décennie 1990 pour leur non-respect des accords de Dayton, dont le chapitre I, article 1 engage les parties à garantir les libertés et droits fondamentaux de leurs citoyens respectifs, au point 8 étant inscrite la liberté d'expression. La guerre a divisé les pays de l'ex-Yougoslavie et a retardé l'application de la liberté de la presse. Elle a aussi permis aux autorités politiques et militaires d'exercer une pression politique accrue sur les médias indépendants, pression qui s'est poursuivie après la guerre, selon Reporters sans frontières⁴¹. Les crimes commis contre les journalistes sont restés impunis, comme c'est aussi le cas en Bulgarie où l'on note des cas d'agressions physiques et de harcèlement. La Serbie se caractérise par un climat médiatique détérioré, comme le Monténégro, le Kosovo et, de façon plus importante encore, l'Ancienne-République yougoslave de Macédoine. Le Conseil de l'Europe a accepté la Croatie comme membre en 1996, en dépit de la réintroduction des délits de presse dans le code pénal du pays la même année⁴².

En revanche, l'Albanie a été saluée pour l'expression de toutes les tendances politiques confondues et pour ses projets de démocratisation de la presse dès le début des années 1990. Cependant, les médias n'ont pas échappé aux intérêts particuliers ni aux manipulations politiques, y compris par les autorités *via* des sanctions pécuniaires et des attaques verbales. Les médias ont été aussi utilisés comme des outils aux mains des politiques pour fausser le processus électoral, entre autres par la médiatisation abusive d'un candidat en défaveur d'un autre. Tout récemment, deux stations albanaises de télévision ont annoncé ne pas vouloir diffuser de clip de campagne produit par un parti politique lors de la campagne des élections locales qui se sont déroulées le 8 mai 2011. La décision de diffuser leurs propres reportages impartiaux, a été prise par les deux chaînes de TV dans le souci de sauvegarder leur indépendance éditoriale⁴³.

Le 3 mai 2011, le Président du Parlement européen, Jerzy Buzek, a souligné que la liberté de la presse était malmenée dans les Balkans à cause des crises politiques et économiques. Il a également cité les faiblesses professionnelles, la corruption, les intimidations et les arrestations comme principaux ennemis des médias dans la région⁴⁴.

3. Les Balkans orientaux : une entrée dans l'Union européenne sans vérification rigoureuse du respect des critères d'adhésion (la Bulgarie, la Roumanie)

Si le 3 mai 2011 le Commissaire européen à l'élargissement, Štefan Füle, a averti qu'il ne pouvait y avoir adhésion sans des médias libres⁴⁵, la Bulgarie et la Roumanie, qui sont affectées par des problèmes similaires aux Balkans occidentaux mais dans une moindre mesure, ont pourtant adhéré à l'Union européenne en 2007. Bien qu'elle appartienne géographiquement aux Balkans orientaux, la Turquie est volontairement exclue de notre propos, n'étant pas membre de l'Union européenne.

40 <http://en.rsf.org/press-freedom-index-2009,1001.html> et <http://en.rsf.org/press-freedom-index-2010,1034.html>

41 Freedom of the press around the world, Reporters sans frontières, Paris, 1997, p. 266.

42 Ibid.

43 <http://www.balkaninsight.com/en/article/albanian-media-rebel-at-campaign-censorship>

44 http://www.b92.net/eng/news/politics-article.php?yyyy=2011&mm=05&dd=06&nav_id=74190

45 <http://www.neurope.eu/articles/106349.php>

La Bulgarie se voit reprocher depuis longtemps les menaces et les agressions dont sont victimes ses journalistes. L'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a critiqué les amendements au code pénal bulgare qui pourraient porter atteinte à la liberté de la presse. Dans une dépêche de 2009, l'ambassadeur américain à Sofia, McEldowney, décrivait les médias bulgares comme « fortement manipulés et concentrés de plus en plus dans les mains de quelques-uns »⁴⁶.

L'environnement national est désormais globalement perçu comme respectueux de la liberté de la presse. Néanmoins, à cause du crime organisé et de certaines pressions exercées par le gouvernement, le pays est classé dans la liste des États partiellement libres, sur laquelle figure aussi la Roumanie⁴⁷.

De nombreuses plaintes ont été déposées contre Bucarest par des journalistes devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Aujourd'hui, en dépit de la nouvelle stratégie nationale de sécurité pour laquelle les journalistes sont considérés comme des menaces, l'environnement médiatique roumain apparaît comme plutôt libre au regard de ce qu'il est possible d'exprimer.

Dans ces deux derniers pays, Internet ne connaît pas de censure étatique. Cependant, moins de la moitié de la population a accès au web.

4. Les ex-Républiques soviétiques : des évolutions discordantes entre les États Baltes et la Moldavie

Les Pays Baltes, champions de la liberté sur Internet, sont dorénavant dans la ligne de mire des observateurs internationaux en ce qui concerne leur presse. Longtemps considérés comme des bastions de la défense de la liberté de la presse, contrairement aux autres États issus de l'URSS, telle la Moldavie, ces pays sont aujourd'hui en régression. La Lituanie interdit l'information pédagogique liée aux relations sexuelles et aux structures familiales non traditionnelles. La Lettonie connaît actuellement un retour à la violence et à la censure. En effet, les autorités ont été interpellées par les organisations non gouvernementales pour mettre fin à l'enquête criminelle contre le journaliste Ilze Nagla de la chaîne TV d'État, LTV1. Enfin, en Estonie, le pluralisme des médias est indirectement affecté par la crise économique, mais aussi par la loi controversée sur la protection des sources journalistiques. En ce qui concerne le facteur économique, le tabloïd *Õhtuleht* vu son tirage baisser en l'espace d'un an de 1800 exemplaires⁴⁸.

Leur situation n'a cependant rien à voir avec ce qu'elle est en Moldavie. Les nouveaux codes civil et pénal du pays ont été qualifiés en 2006 d'« épée de Damoclès à double tranchant pour les journalistes ». Entraves politiques et administratives, des tentatives de contrôle, des pressions économiques et des restrictions à l'accès à l'information, telles sont quelques-unes des mesures prises par le pouvoir en place à l'égard des journalistes. Abstraction faite de la situation prévalant en Transnistrie, la Moldavie a néanmoins progressé.



46 Dépêche 09SOFIA304 : http://nellyo.files.wordpress.com/2011/05/bgmedia_uscable.pdf

47 Site de Freedom House 2010 : <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=251&year=2010> et <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=251&year=2010>

48 Information tirée de l'Estonian Public Broadcasting ERR, 3 mai 2011, <http://news.err.ee/economy/8446ce07-75e5-4fc4-adc6-c569e563e675>

Au terme de cette présentation générale, il est important de souligner que, d'une part, l'existence d'un environnement médiatique varié n'est qu'une étape vers l'accès du public à une information plus éclairée. En tant que sources d'information, les journalistes d'investigation sont les premiers visés par les violations de la liberté de la presse. En outre, la crise financière est l'une des principales causes de la précarisation de la situation des journalistes.

D'autre part, la transposition de l'acquis communautaire aussi bien pour les États membres que pour les États candidats, offre globalement les garanties du respect de la liberté de la presse. Cependant, la loi est parfois entravée par des initiatives législatives ou constitutionnelles prises par certains États.

Enfin, si la démocratie et la liberté de la presse ont un effet correctif sur la corruption, la persistance de cette dernière montre que des progrès sont encore possible en Europe centrale et orientale. Il est donc nécessaire de maintenir la vigilance.